

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* du mercredi 5 avril 1989:

«Suivant l'ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Thériault, appuyé par l'honorable sénateur Kirby:

Que le Comité sénatorial permanent des pêches soit autorisé à étudier la commercialisation du poisson au Canada dans tous ses aspects et répercussions;

Que les documents et témoignages recueillis à ce sujet par le Comité au cours du 33^e Parlement soient déférés à ce Comité; et

Que le Comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 31 octobre 1989.*

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.»

Le Greffier du Sénat

Gordon Barnhart

* Par ordre du Sénat le 26 septembre 1989, cette date a été reportée au 31 décembre 1989.